

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00393 Numéro SIREN : 878 953 322 Nom ou dénomination : A VOS MALTS

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001064



un faux et un usage de faux passible de peines d'amende et d'emprisonnement prévues aux articles 441-1 et suivants du Code pénal.

Fait à Granges-les-Beaumont, le 02/02/2023

Jean-Girardeau Montaut

(1) Informations telles que figurant au RCS.

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 30 mai 2016, les présentes dispositions du présent arrêté s'appliquent aux comptes afférents aux exercices clos à compter du 31 décembre 2015 et déposés à compter du 7 août 2016.

Etats financiers au 30/09/2022

Bilan

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/09/2022			30/09/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 156 841	154 731	1 002 109	574 791
	Autres immobilisations corporelles	127 689	17 836	109 853	60 022
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	8 200		8 200	3 000
	TOTAL (II)	1 292 730	172 567	1 120 162	637 813
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	70 091		70 091	
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	97 495	36 000	61 495	2 981
	Autres créances	11 823		11 823	181 256
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	124 891		124 891	191 961
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	304 300	36 000	268 300	376 198
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 597 030	208 567	1 388 462	1 014 011

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

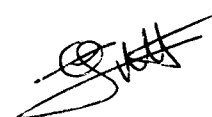
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		30/09/2022	30/09/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	9 548	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	148 042	(33 368)
	Résultat de l'exercice	309 165	190 958
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	566 755	257 590
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	396 543	477 012
	Emprunts et dettes financières divers (3)	314 953	266 716
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 176	7 484
	Dettes fiscales et sociales	39 036	5 210
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	821 708	756 422
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 388 462	1 014 011
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		309 164,76	190 957,76
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		506 665	367 057
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Etats financiers au 30/09/2022

ANNEXE

A handwritten signature in black ink, located in the bottom right corner of the page. The signature is stylized and appears to be a combination of letters and a flourish.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

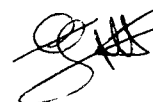
- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 388 462 euros**
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **1 022 788 euros**
 - un total charges de **713 624 euros**
 - dégage un résultat de **309 165 euros**

L'exercice considéré :

- débute le **01/10/2021**
- finit le **30/09/2022**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS A VOS MALTS** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.



Annexe libre

Etat exprimé en euros

Conséquences de l'épidémie Covid-19

La société n'a pas eu recours aux aides mises en place par le Gouvernement.

Subventions d'équipement

La société a perçu 236 k€ de subventions en 2021, et 240 k€ en 2022, provenant des organismes publics, qui lui ont permis de réaliser son installation de production.

Comme l'autorisent les textes, ces subventions ont été maintenues en totalité en compte de produits, et leur retraitement fiscal (déduction globale sur l'exercice d'obtention et réintégration progressive sur l'exercice arrêté et les suivants) est échelonné sur la durée d'amortissement des biens achetés, soit 10 ans.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 388 462 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 022 788 euros** et un total **charges de 713 624 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 309 165 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2021** et finit le **30/09/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2022
	Augmentations	Diminutions			
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	43 951	110 780		154 731
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	6 226	11 056		17 282
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	364	191		554
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50 541	122 027		172 567
TOTAL		50 541	122 027		172 567

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2022
PROVISIONS REGLEMEENTES				
Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients		36 000		36 000
Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		36 000		36 000
TOTAL GENERAL		36 000		36 000

Dont dotations et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

36 000

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

	30/09/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	8 200		8 200
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	97 495	97 495	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	575	575	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	10 747	10 747	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	500	500	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES	117 517	109 317	8 200
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	30/09/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	396 543	81 500	315 043	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	71 176	71 176		
Personnel et comptes rattachés	12 663	12 663		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 545	4 545		
Impôts sur les bénéfices	10 165	10 165		
Taxes sur la valeur ajoutée	11 360	11 360		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	302	302		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	314 953	314 953		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	821 708	506 665	315 043	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	52 988			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	133 457			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	314 453			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Total des Charges à payer		15 548
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		110
<i>FOURNISSEURS</i>	<i>110</i>	
Dettes fiscales et sociales		15 438
<i>DETTES PROVISIONNEES POUR CONG</i>	<i>1 663</i>	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>11 000</i>	
<i>TAXE APPRENTISSAGE (LIBERATOIRE)</i>	<i>23</i>	
<i>CHARGES SOCIALES SUR CONGES A</i>	<i>250</i>	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>2 200</i>	
<i>TAXE APPRENTISSAGE</i>	<i>115</i>	
<i>FORMATION PROF. CONTINUE</i>	<i>187</i>	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

Période

Montants

30/09/2022

Charges constatées d'avance - EXPLOITATION**Charges constatées d'avance - FINANCIERES****Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES****TOTAL**

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

Période

Montants

30/09/2022

Produits constatés d'avance - EXPLOITATION**Produits constatés d'avance - FINANCIERS****Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS****TOTAL**

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 30/09/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/09/2022
Capital social	100 000				100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale		9 548			9 548
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(33 368)	181 410			148 042
Résultat de l'exercice	190 958	(190 958)		309 165	309 165
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	257 590			309 165	566 755

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 257 590

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 257 590

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 309 165

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100 000,00	1,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		100 000,00	1,0000	100 000,00

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties Sarl HOPPY COMPANY en couverture des emprunts souscrits		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

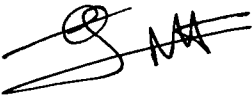
A VOS MALTS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : 160 A route du Mouchet - 26600 Granges-les-
Beaumont
R.C.S. 878 953 322 Romans

**FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 2 FEVRIER 2023**

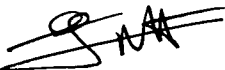
Noms des associés	Actions	Nombre de voix	Signatures
HOPPY COMPANY SARL Représentée par Monsieur Jean Girardeau-Montaut	90 000	90 000	
ORAMYS SARL Représentée par Monsieur David Vennin	10 000	10 000	
Total	100 000	100 000	

Les associés soussignés :

- certifient sincère et véritable la présente feuille de présence, contenant 1 page, à laquelle sont annexés 0 pouvoirs, arrêtée à 2 Associés présents possédant ensemble 100 000 actions, et
- constatent qu'aucune action n'est privée du droit de vote.

~~PO:~~ 

Pour HOPPY COMPANY SARL
M. Girardeau-Montaut

PO: 

Pour ORAMYS SARL
M. Vennin

A VOS MALTS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : 160 A route du Mouchet - 26600 Granges-les-
Beaumont
R.C.S. 878 953 322 Romans

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 2 FEVRIER 2023

A VOS MALTS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : 160 A route du Mouchet - 26600 Granges-les-
Beaumont
R.C.S. 878 953 322 Romans

**RAPPORT DE GESTION ET DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 2 FEVRIER 2023**

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société, afin de (i) vous présenter les comptes annuels de la société A VOS MALTS (la « *Société* ») et le rapport de gestion sur les activités de la Société au cours de son troisième exercice clos le 30 septembre 2022 et soumettre à votre approbation les comptes annuels de la Société pour ledit exercice, et (ii) fixer la rémunération du Président pour l'année 2023.

Nous vous rappelons que le présent rapport qui porte notamment sur les comptes sociaux, a été mis à votre disposition dans les conditions légales et réglementaires.

I. EXERCICE SOCIAL 2022

A. SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1. Activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

L'exercice 2022 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires net de 735 683 contre 287 638 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 697 847 euros contre 326 343 euros lors de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi à 296 791 euros contre 197 434 euros à l'issue de l'exercice précédent.

Le résultat financier est de 21 714 euros alors qu'il était de -6 477 euros pour l'exercice précédent. Ce qui correspond à une variation de 28 191 euros.

En 2022, le résultat exceptionnel est positif et égal à 824 euros.

Par conséquent, le résultat avant impôts de la Société s'établit à 309 165 euros contre 190 958 euros pour l'exercice précédent.

2. Evénements importants survenus au cours de l'exercice écoulé et depuis sa clôture

Au cours de l'exercice écoulé, l'entreprise a réceptionné en avril deux nouveaux tambours et les a installés dans ces locaux ce qui a permis de tripler la production. L'accueil de la part de ces clients est positif et l'entreprise a pu répondre à la demande client. Par ailleurs, l'entreprise a embauché un salarié en CDI en production.

3. Recherche et développement

Au cours de cet exercice, notre Société n'a engagé aucune dépense de recherche et de développement.

4. Evolution prévisible

On peut prévoir qu'au cours des prochains mois, la situation de notre société devrait évoluer de la façon suivante :

Augmentation des effectifs.

B. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE – RENTABILITE DE L'EXPLOITATION

1) Principaux soldes intermédiaires de gestion

Nous vous présentons à titre informatif les principaux soldes intermédiaires de gestion, révélateurs de la rentabilité, en valeur absolue et en pourcentage par rapport au chiffre d'affaires.

– l'excédent brut d'exploitation

pour l'exercice 2022 s'élève à _____ 447 066 €
et représente 60% du C.A.

– le résultat courant avant impôts

pour l'exercice 2022 s'élève à _____ 318 505 €
et représente 43 % du C.A.

– le résultat de l'exercice

pour l'exercice 2022 ressort bénéficiaire à hauteur de _____ 309 165 €
et représente 42 % du C.A.

2) Principaux postes de charges

– Charges d'exploitation

Achats de marchandises	10 930 €
Achats de matières premières et autres approvisionnements	242 607 €
Variation de stock	-70 091 €
Autres achats et charges externes	270 745 €
Impôts, taxes et versements assimilés	4 336 €
Salaires et traitements	61 727 €

Charges sociales du personnel	9 163 €
Dotations aux amortissements sur immobilisations	122 027 €
Autres charges	10 403 €
Dotations aux dépréciations	36 000 €

– Charges financières

Intérêts et charges assimilées	5 611 €
--------------------------------	---------

– Charges exceptionnelles

Néant

3) Principaux postes de produits

– Produits d'exploitation

Ventes de marchandises	21 866 €
Production vendue Biens	409 603 €
Production vendue Services + Travaux	304 213 €
Chiffre d'Affaires net	735 683 €
Subventions d'exploitation	240 801 €
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	18 087 €
Autres produits	68 €

– Produits financiers

Différences positives de change	27 326 €
---------------------------------	----------

– Produits exceptionnels

Sur opération de gestion	824 €
--------------------------	-------

C. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT – EQUILIBRE FINANCIER

1) Analyse de l'équilibre fonds de roulement, besoin en fonds de roulement et trésorerie

Le fonds de roulement est de.....	50 000 €
Le besoin en fonds de roulement s'élève à	80 000 €
La trésorerie nette est de.....	124 453,64 €

2) Indication du montant des capitaux propres

Les capitaux propres pour l'exercice 2022 s'élèvent à	566 755 €
---	-----------

D. AFFECTATION DES RESULTATS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022 font apparaître un bénéfice d'un montant de 309 165 euros.

Nous vous proposons d'affecter ainsi ce résultat bénéficiaire, soit la somme de 309 165 euros, de la façon suivante :



- à hauteur de 9 548 euros à la réserve légale qui s'élèverait, après cette affectation à 9 548 euros,
- le solde, soit la somme de 148 042 euros, au compte "Report à nouveau", qui s'élèverait, après cette affectation à 148 042 euros.

Après affectation du résultat, les capitaux propres de la société s'élèveraient à 566 755 euros et seraient répartis de la manière suivante :

Capital.....	100 000 €
Réserve légale.....	9 548 €
Report à nouveau.....	148 042 €
Résultat de l'exercice	309 165 €

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES..... 566 755 €

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice 2022, aucun dividende n'a été distribué.

E. AUTRES INFORMATIONS

1) Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

2) Activités et résultats des filiales et participations

La société ne détient aucun titre ni participation.

3) Charges non fiscalement déductibles

Néant

II. FIXATION DE LA REMUNERATION DU PRESIDENT POUR 2023

Compte tenu des prévisions et simulations de performances de la Société pour l'exercice en cours et les exercices à venir, nous vous proposons de fixer la rémunération du Président pour l'exercice 2023 à 80 000 euros.

CONCLUSION

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote et vous demandons de bien vouloir donner au Président quitus de son mandat pour l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Le Président



A VOS MALTS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : 160 A route du Mouchet - 26600 Granges-les-
Beaumont
R.C.S. 878 953 322 Romans

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 2 FEVRIER 2023

58

A VOS MALTS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : 160 A route du Mouchet - 26600 Granges-les-
Beaumont
R.C.S. 878 953 322 Romans

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 2 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt et trois,

Le 2 février à 10 heures,

Au siège social, à Granges-les-Beaumont,

Les associés de la société **A VOS MALTS** (la "**Société**"), se sont réunis en assemblée générale, sur convocation faite par le Président, conformément aux dispositions statutaires.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par les associés présents.

L'assemblée générale est présidée par la société HOPPY COMPANY SARL, en sa qualité de Président de la Société, elle-même représentée par son représentant permanent Monsieur Jean Girardeau-Montaut.

La feuille de présence, permet de constater que les associés présents possèdent 100 000 actions sur les 100 000 actions composant le capital social et ayant le droit de vote. L'assemblée générale est donc déclarée régulièrement constituée pour délibérer valablement.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée générale :

- le rapport du Président ;
- le texte des résolutions soumises à l'assemblée ;
- les copies des lettres de convocation remises en main propre aux associés avec mention de cette remise ;
- les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2022.

Monsieur le Président indique que les documents devant être mis à la disposition des associés au siège social, l'ont été dans les délais légaux.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport de gestion présenté par le Président sur l'exercice clos le 30 septembre 2022 ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice écoulé, affectation des résultats ;
- Fixation de la rémunération du Président au titre de l'exercice 2023 ;

- pouvoirs pour formalités.

Lecture est ensuite donnée du rapport du Président.

Puis, Monsieur le Président ouvre les débats.

Après échanges de vues, plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes découlant de l'ordre du jour.

Première Résolution

Après avoir entendu le rapport de gestion présenté par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022, l'Assemblée Générale approuve ce rapport, tel qu'il lui a été présenté ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort dudit rapport et des comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et avoir entendu lecture du rapport de gestion du Président, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice de 309 165 euros, qu'elle décide d'affecter de la façon suivante :

- capital social à hauteur de 100 000 €
- à hauteur de 9 548 euros à la réserve légale qui s'élèverait, après cette affectation à 9 548 euros,
- le solde, soit la somme de 148 042 euros, au compte "Report à nouveau"

Elle précise qu'au cours du dernier exercice (qui était le premier exercice de la Société) il n'a été distribué aucun dividende.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

Après avoir entendu lecture du rapport de gestion présenté par le Président, l'Assemblée Générale, prend acte de ce qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce, n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Président, décide de fixer le montant de la rémunération annuelle du Président au titre de l'exercice 2023, à la somme de 80 000 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

Tous pouvoirs sont conférés aux porteurs d'extraits ou de copies du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir tous dépôts et publications y afférents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.



Pour HOPPY COMPANY SARL, Président
Monsieur Jean Girardeau-Montaut

PO: 

Pour ORAMYS SARL
Monsieur David Vennin

